

## Compte Rendu de la réunion du 3 juin 2010

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des demandes de subventions pour 2010.  
Le conseil municipal après délibération décide de verser les subventions suivantes pour 2010 :

- Fonds social du logement : 170.00€
- APEF : 220.00€
- Bibliothèque de prêt de la Vienne : 120.00€
- CCAS de St Maurice : 2000.00€
- APPMA – Plan d'eau : 100.00€

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différents tarifs communaux applicables.

Après en avoir délibéré et dans le contexte actuel, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- Restauration enfants : 2.40€
- Restauration enseignants : 3.40€
- Les autres tarifs restent inchangés

### Opération signalisation des villages

Le Conseil Municipal décide de créer des crédits supplémentaires de 3000.00€ afin de réaliser cette opération.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une convention de mise à disposition gratuite de locaux au profit de l'association « La Belle Etoile » pour un bureau et un local de stockage de matériel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir à M le maire pour la signature de la convention.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commission administrative paritaire CPA a inscrit Mme ESNAULT Annick sur la liste d'accès au grade d'Attaché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création d'un emploi d'attaché à temps complet à raison de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

### Infos diverses :

Informations sur le devis estimatif de l'assainissement de Chez Vécant :

- Pose de canalisations : 54 000.00€
- Contrôle de qualité de compactage : 1 500.00€
- Tests préalables à la réception des réseaux : 2 000.00€
- Fourniture et pose poste de refoulement : 30 000.00€
- Traitement H2 S : 10 000.00€
- Amenée des réseaux : 3 000.00€
- Honoraires SIVEER : 4 680.00€

Montant HT : 106 000.00€

- Les travaux seront effectués en régie .

